

Dans le Lot, presque un quart des élevages bios (22,6 %) sont des polyélevages (au moins 2 ateliers d'élevage sur la ferme). 60 % d'entre eux élèvent à la fois des ruminants et des monogastriques (volailles, porcs). Le détail est présenté dans le tableau ci-dessous.

Au fil des 4 pages, nous présentons les élevages avec ruminants (ovins viande, bovins viande) et monogastriques (porcs, volailles). Ils sont au nombre de 9, dont 8 ont répondu à l'enquête (taux de réponse : 89%). Les polyélevages de ruminants (bovin viande/ovin viande) sont traités dans les fiches « Panoramas des élevages ovins et bovins viande bio dans le Lot ». L'étude ne porte pas sur les élevages caprins et ovins lait.

Ateliers	Nombre éleveurs
BV_VOL	2
BV_P	1
BV_VOL_P	1
BV_OV_P	1
BV_OV_P_VOL	1
OV_P	1
OV_VOL	1
OV_VOL_P	1
TOTAL	9

Une grande hétérogénéité en polyélevages dans le Lot

- 73 hectares de superficie totale / médiane 57 ha
Min : 14 ha / Max : 200 ha
- 2,7 UTH
Min : 2 UTH / Max : 5 UTH

Concernant l'ancienneté des élevages en bio, 6 élevages sont en bio depuis plus de 10 ans et 2 élevages depuis moins de 10 ans. Une majorité des élevages se sont installés en hors cadre familial (5 élevages sur 8).

Les différents polyélevages du Lot

BV : bovins viande
OV : ovins viande
P : porcs
VOL : volailles

Autonomie alimentaire

Parmi les 8 polyélevages enquêtés, 1 élevage est 100 % autonome. 6 élevages sur 8 sont autonomes au niveau des fourrages. 3 élevages sur 8 sont autonomes en compléments. L'autonomie alimentaire est difficile à obtenir en polyélevage, notamment du fait des besoins précis des monogastriques. Les fournisseurs d'aliments les plus présents auprès des élevages enquêtés sont Moulin Beynel (Corrèze) et Aliment Aurouze (Cantal).

Production et commercialisation

La quasi-totalité des éleveurs possèdent au moins un débouché en vente directe, en bio. 5 éleveurs sur les 8 enquêtés vendent l'ensemble de leur production en direct. 2 éleveurs réalisent à la fois de la vente directe et par intermédiaire.

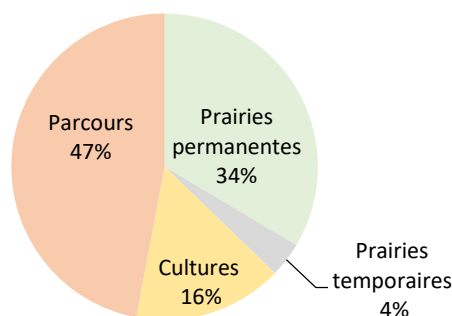
Surfaces agricoles

Au niveau des surfaces agricoles des polyélevages ruminants / monogastriques, les parcours représentent la principale surface des élevages. On retrouve ensuite les prairies permanentes, les cultures et quelques prairies temporaires. Les cultures sont nettement plus importantes par rapport aux élevages bovins et ovins spécialisés.

Répartition géographique



Répartition des polyélevages ruminants / monogastriques du Lot



Répartition des surfaces agricoles au sein des polyélevages (ruminants / monogastriques)

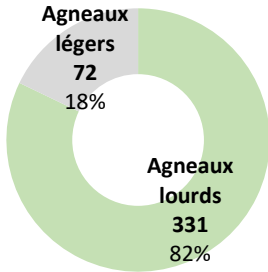
Stratégies de commercialisation au sein des polyélevages ruminants / monogastriques

Sur les 8 éleveurs enquêtés, 6 réalisent la même stratégie de commercialisation pour l'ensemble de leurs ateliers, il s'agit de la vente directe. 2 élevages réalisent des stratégies différentes en fonction des ateliers (vente directe et par intermédiaire).

ZOOM SUR l'atelier ovin viande en polyélevage avec monogastriques

Production

En polyélevage, les agneaux légers sont peu produits (18%) par rapport aux agneaux lourds. Ces agneaux sont le plus souvent produits lorsqu'il y a des agneaux doubles. Concernant les brebis, la majorité des polyélevages n'en commercialisent pas.



Les différents agneaux produits en polyélevages (ruminants / monogastriques)

Commercialisation

L'ensemble des élevages passent par de la vente directe (ferme ou livraison) pour la vente des agneaux lourds. Ils sont donc tous valorisés en bio. Les agneaux légers sont vendus à la fois en direct et par l'intermédiaire d'un négociant. Concernant les quelques brebis commercialisées, elles sont vendues en directe, le plus souvent transformées, sous vide.

Autonomie alimentaire

Concernant l'autonomie alimentaire des élevages au sein de l'atelier ovin, 2 élevages ne sont pas autonomes sur les 6 enquêtés, ces deux élevages ne sont pas autonomes en fourrages.

Caractéristiques des types d'animaux produits dans le Lot

Agneau lourd

Dans le Lot, abattu à partir de 4 mois
Le poids vif est supérieur à 35 kg

Agneau léger

Abattu avant l'âge de 4 mois
Le poids vif est inférieur ou égal à 35 kg

Comparaison élevages spécialisés / polyélevages

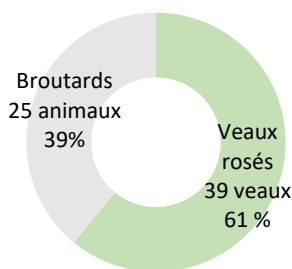
	Spécialisés (en % d'élevages)	polyélevages (en % d'élevages)
Vente directe	47 %	83 %
Valorisation en bio	82 %	83 %

Le taux de valorisation en débouchés bios est identique entre les élevages spécialisés et les polyélevages, mais **la vente directe est beaucoup plus représentée en polyélevages** (environ 2 fois plus).

ZOOM SUR l'atelier bovin viande en polyélevage avec monogastriques

Production

En polyélevage ruminants / monogastriques, trois types de produits sont commercialisés, le veau rosé, le broutard et la vache de réforme. Les veaux rosés représentent la principale production. Les veaux sous la mère ne sont pas produits dans les polyélevages ruminants / monogastriques enquêtés.



Les différents jeunes bovins produits en polyélevages (ruminants / monogastriques)

Commercialisation

La commercialisation de la production bovine en polyélevage ruminants / monogastriques se concentre sur la vente directe, et par conséquent la valorisation de la production en bio. Cependant, tout comme les élevages spécialisés en bovins viande bio, les broutards ne sont pas valorisés en bio.

Autonomie alimentaire

Sur la totalité des élevages possédant l'atelier bovins viande, tous sont autonomes, au sein de cet atelier, au niveau alimentaire (fourrages et compléments).

Caractéristiques des types d'animaux produits dans le Lot

Veau rosé

Dans le Lot, abattu entre 6 et 8 mois (< 8 mois)
Nourri au lait, aux fourrages et aux céréales

Broutard maigre

Dans le Lot, vendu entre 7 et 12 mois
Nourri au lait et aux fourrages

Comparaison élevages spécialisés / polyélevages

	Spécialisés (en % d'élevages)	polyélevages (en % d'élevages)
Vente directe	31 %	71 %
Valorisation en bio	67 %	67 %

Tout comme les élevages bovins viande, le taux de valorisation en bio est quasiment identique entre les élevages spécialisés et les polyélevages. La proportion de vente directe est aussi très importante en polyélevages (2 fois plus importante).

Dans le Lot, presque un quart des élevages bios (22,6 %) sont des polyélevages (au moins 2 ateliers d'élevage sur la ferme). 60 % d'entre eux élèvent à la fois des ruminants et des monogastriques (volailles, porcs). Le détail est présenté dans le tableau ci-dessous

Ateliers	BV_VOL	BV_P	BV_VOL_P	BV_OV_P	BV_OV_P_VOL	OV_P	OV_VOL	OV_VOL_P	Total
Nb d'éleveurs	2	1	1	1	1	1	1	1	9

Les différents polyélevages du Lot. Abréviations : BV : bovin viande ; OV : ovin viande ; P : porcs ; VOL : volailles

ZOOM SUR l'atelier porcin en polyélevage

5 des 6 élevages de porcs bio en polyélevages ont répondu à l'enquête. L'ensemble des élevages de porcs enquêtés sont en poly élevages (2 à 4 ateliers différents).

Des élevages naisseurs-engraisseurs de petite taille

Deux types d'ateliers porcins se rencontrent dans le Lot :

- 4 élevages sur 5 ont **moins de 10 truies**, ce sont des **élevages naisseurs-engraisseurs**. Ils élèvent principalement des **porcs noirs Gascons en plein air**, abattus entre 10 et 15 mois pour un poids carcasse moyen de 136kg (min : 100 kg / max : 160 kg).
- 1 **élevage naisseur élève 50 truies** de race Large White, et commercialise des porcelets.

Pour les élevages plein-air, les parcours se composent principalement de prairies naturelles, de bois et de landes. Pour les autres élevages, les cochons sont élevés en bâtiment dont une partie extérieure ouverte sur trois côtés avec aire paillée.

Autonomie alimentaire

Dans les polyélevages porcs et ruminants, 60 % des élevages sont autonomes. Les élevages non autonomes achètent principalement des céréales, en compléments de leur production. La production de porcs charcutiers nécessite une alimentation riche en protéines et équilibrée en divers acides aminés.

La commercialisation

Concernant les porcs charcutiers, l'ensemble de la production est vendue en vente directe en bio. La demande pour la viande de porc bio est supérieure à l'offre.

Les porcelets sont également vendus en bio en direct à d'autres élevages bios. Ils sont très bien valorisés au niveau du prix.

Aujourd'hui, en production porcine bio, le défi repose sur :

- Le coût de l'aliment et l'efficacité du système alimentaire
- Des essais à mettre en place, des innovations et recherches à suivre (graines toastées, culture de lupin, pâturage tournant des truies...)
- Favoriser le lien entre les élevages naisseurs et engraisseurs afin de favoriser les installations bio dans le Lot.
- Répondre à une demande toujours croissante en bio avec des systèmes viables et à taille humaine.

ZOOM SUR l'atelier volaille en polyélevage

5 des 6 élevages de volailles en polyélevages ont répondu à l'enquête. 4 élevages possèdent des poules pondeuses, 2 élevages possèdent des poulets de chair (1 élevage possède les deux productions). Deux autres élevages, spécialisés en volailles, ont été enquêtés. Il s'agit d'élevages de poulets de chair, de 30 000 poulets par an, en vente en filières longues.

Des ateliers de taille très diverses selon les stratégies des fermes

- **Poules pondeuses** : 325 poules en moyennes (min : 50 / max : 900). Les **parcours** vont de 1000 m² à 3 ha en fonction du nombre de poules pondeuses.
- **Poulets de chair** : 1 élevage produit 2 000 poulets à l'année et abat à la ferme et un autre produit 24 000 poulets. Deux modèles différents sont visibles ici, entre une valorisation en circuits courts ou en filières longues. Les **parcours** vont de 2500 m² à 4 ha en fonction du nombre de poulets.

Quelques pintades sont également produites. Pour rappel, la production de canards gras (foie gras) est interdite en agriculture biologique.

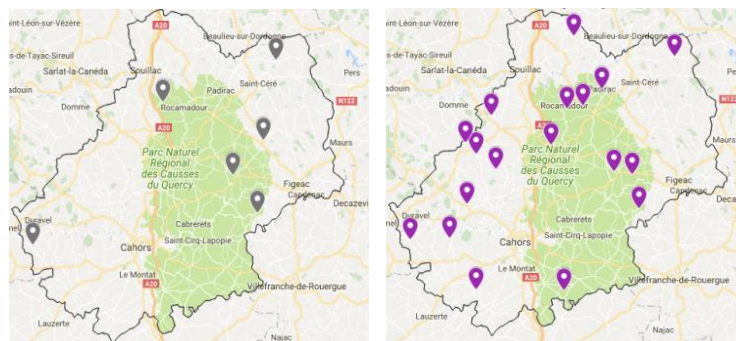
Les parcours se composent principalement de prairies naturelles avec buisson, de bois et de vergers.

Autonomie alimentaire

Dans les élevages mixtes volailles et ruminants, 40 % des élevages enquêtés sont autonomes. Les autres élevages achètent exclusivement de l'aliment complet pour volailles.

La commercialisation

L'ensemble des œufs produits sont vendus en vente directe et en bio. Concernant les poulets de chair, la vente directe et la vente par intermédiaire sont pratiquées



Répartition des élevages possédant l'atelier porcins (gauche) et l'atelier volailles (droite)

Les opérateurs de la filière porcine

Les abattoirs et les salles de découpe ci-dessous sont agréés pour l'abattage et la découpe de la viande bio. Les opérateurs présentés ici concernent la vente directe, l'ensemble des élevages enquêtés étant en vente directe pour la filière porcine.



Abattoirs agréés bio

Lot <i>Saint-Céré</i>	Abattoir municipal 05 65 38 18 10
Lot et Garonne <i>Villeneuve-sur-Lot</i>	SAS L'abattoir 47 05 53 40 24 99
Aveyron <i>Capdenac-Gare</i> <i>Villefranche de Rouergue</i>	FIPSO Industrie (Abattage à Capdenac puis découpe à Lahontan (40)) 05 59 65 25 55
	Abattoir municipal 05 65 65 28 30
Cantal <i>Laroquebrou</i>	SARL Brunhes 04 71 46 00 81
Corrèze <i>Brive</i>	Abattoir municipal 05 55 17 35 10

Salles de découpe agréées bio

Lot <i>Saint-Céré</i> <i>Le Vigan</i>	Salaisons fermières 06 33 02 17 26
	Sté Miro en Quercy – Decodesos 05 65 27 25 46
Aveyron <i>Capdenac</i> <i>Villefranche de Rouergue</i>	SA Grefeuille 05 65 64 42 40
	Société Sadevia 05 65 45 25 53
Lot et Garonne <i>Temple-sur-Lot</i>	Société Sarazin 05 53 20 69 65
Tarn et Garonne <i>Montauban</i>	Arcadie Sud-Ouest 05 63 63 87 10
Cantal <i>Laroquebrou</i>	Salle de découpe de l'abattoir 05 55 17 35 10
Corrèze <i>Brive</i>	Salle de découpe de l'abattoir 05 44 31 90 90

Les opérateurs de la filière volailles

Circuits courts

L'abattage des volailles à la ferme en bio puis la vente directe, sont très souvent pratiqués par les éleveurs. Ce type de commercialisation nécessite un atelier d'abattage. De plus, un centre d'emballage des œufs est également obligatoire dès lors qu'il y a un intermédiaire ou que l'exploitation compte plus de 250 poules pondeuses. Plusieurs règles et précautions sont à prendre en compte pour la mise en place d'un atelier d'abattage à la ferme ainsi que centre d'emballage des œufs. Pour tout renseignement complémentaire, vous avez la possibilité de contacter :

Magali CALMON

Tél. : 05 65 37 81 38 / 06 25 76 26 13 - Email : m.calmon@lot.chambagri.fr

Circuits longs

Cette liste des opérateurs de la filière volaille n'est pas exhaustive et regroupe majoritairement les débouchés des agriculteurs bio du Lot ou des entreprises présentes dans les départements limitrophes.

Opérateurs de l'amont

Sélection	Ain (01)	Centre de sélection de Béchanne	04 74 30 50 48
Alimentation	Haute-Garonne (31) <i>Ramonville-Saint-Agne</i>	Providentiel Coquillages (coquilles d'huitres)	07 50 21 61 89
	Corrèze (19) <i>Sadroc</i>	Moulin BEYNEL Alimentation bovins lait, bovins viande, ovin, porcs, volailles, lapins et chevaux	05 55 21 26 47
	Cantal (15) <i>Ferrières</i>	Aliment AUROUZE Alimentation bovins lait, bovins viande, porcs, ovins, caprins, volailles, lapin, chevaux	04 71 20 61 93

Abattoirs

Lot et Garonne	Clairac	Coopérative Terres du Sud	05 53 79 85 00
Dordogne	Saint-Laurent-des-Vignes	Abattoir - Blason d'Or	05 53 74 54 54
	Terrasson	Abattoir – Les volailles du Périgord	05 53 51 72 30
Gers	Saramon	Abattoir - Fermiers du Gers	05 62 65 40 08
Tarn	Beauvais-sur-Tescou	Abattoir – SARL Abattoir et découpe des tuileries	05 63 33 57 90